

**DECLARATION DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE CHYPRE**

Merci monsieur le président.

Le Cameroun souhaite la bienvenue à la délégation Chypriote à cet EPU et la félicite pour la présentation de son rapport.

Ma délégation salue Chypre pour son engagement dynamique dans la promotion et la protection des droits de l’homme, et félicite le Gouvernement quant à l’application des recommandations issues du dernier cycle.

Dans un esprit constructif, ma délégation souhaite formuler à la distinguée délégation chypriote, les recommandations ci-après :

1. Poursuivre la mise en œuvre des politiques nationales visant l’égalité des chances et le traitement égales dans l’emploie et les professions, notamment en incluant les demandeurs d’asile,
2. Que la détention des migrants dans les centres ne soit utilisée qu’en dernier recours tel que mentionné dans l’Objectif N°13 du Pacte Mondial pour les Migrations,
3. Abroger les dispositions légales, y compris dans le code civil, qui sont discriminatoires à l'égard des femmes ou qui leurs interdisent l'accès à certains types d'emplois.

Le Cameroun réaffirme son plein soutien à Chypre, dans la mise en œuvre des recommandations reçues, et lui souhaite plein succès pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie pour votre aimable attention. /-